

02-03

LA RECONQUÊTE DU CENTRE-VILLE

« Petites villes de Demain »
Redonner vie au cœur de ville
Lutter contre l'habitat indigne
Restaurer le patrimoine ancien
Réfection de la voirie communale

04-05

LA SÉCURITÉ - LA PROPRIÉTÉ
LA RÉSERVE COMMUNALE

La police municipale
La vidéo-surveillance
La médiation
Le plan communal de sauvegarde

06-07

LA SANTÉ, LE SOCIAL, LA SOLIDARITÉ

La gestion du Covid
Lutter contre la désertification médicale
La mutuelle communale
Le planning familial
Léziconseils

Les Seniors
Les Lézibons
La lutte contre les violences intrafamiliales
Le handicap

JUIN 2024

LÉZIGNAN MAGAZINE

2020-2024, UNE TRAJECTOIRE, DES PROJETS, UNE AMBITION POUR LÉZIGNAN-CORBIÈRES, VILLE D'AVENIR

WWW.LEZIGNAN-CORBIERES.FR

05 // 06.24



08 L'ÉDUCATION, UNE PRIORITÉ

Les cités éducatives
Rénover les écoles

09 LE CADRE DE VIE

L'espace commercial et artisanal
Les événements festifs
Le monde associatif

10 LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les référents de secteurs
Les concertations citoyennes
Les réunions publiques
La communication

10 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'eau
L'énergie

11 TRIBUNES LIBRES

Les numéros utiles

12 LES LÉZIVALES

Chères Lézignanaises,
chers Lézignanais,
mes chers concitoyens,

En 2020, vous avez choisi mon équipe pour guider notre ville, Lézignan-Corbières, sur le chemin de la transformation et de la modernisation et pour combattre un fatalisme délétère.

Dès le début de notre mandat, nous avons été confrontés à un certain nombre de défis que nous nous sommes attachés à relever avec une grande détermination collective.

Education, santé, sécurité, transition énergétique, rénovation urbaine sont les thématiques que nous avons priorisées pour bâtir une ville plus sûre, plus inclusive et plus accueillante.

Lors de notre arrivée aux affaires, nos objectifs étaient clairs, ne laisser aucun jeune sur le bord

du chemin en promouvant une éducation performante et une formation qualitative ; accompagner le développement économique de la ville, en s'appuyant sur ses équipements et devenir le socle d'attractivité du territoire ; engager une dynamique de réhabilitation exemplaire et adapter l'habitat dans le centre-ancien tout en menant une lutte sans merci contre l'habitat indigne ; requalifier et redynamiser le cœur de ville afin de l'ouvrir à l'ensemble du territoire ; valoriser notre patrimoine pour le transmettre aux générations futures ; promouvoir le vivre ensemble et la solidarité.

A ce point d'étape, notre action qui s'est appuyée sur les différents dispositifs financiers et d'ingénierie proposés par l'Etat tels la convention «Petites Villes de Demain» ou encore le label d'excellence «Les Cités Educatives» que nous avons sollicités, a d'ores et déjà permis de mettre en place la trajec-

toire vertueuse qui conduira aux progrès légitimement attendus par chaque Lézignanaise et chaque Lézignanais.

Cependant, notre travail est loin d'être achevé. Nous sommes conscients que de nombreuses solutions sont encore à trouver pour répondre aux attentes de tous. C'est pourquoi, nous restons à l'écoute de vos préoccupations et poursuivons nos efforts pour faire avec vous de notre ville celle de tous les Lézignanais.

Ensemble, continuons à construire la cité dynamique et harmonieuse que doit devenir Lézignan-Corbières.

Votre très dévoué,

Gérard Forcada
Maire de Lézignan-Corbières

Bulletin d'informations municipales n° 5
Juin 2024 - ISSN : 2802-7507
Directeur de la publication : Gérard Forcada
Rédaction : Agence Alaric
Crédit photos : Mairie de Lézignan-Corbières
Vincent photographie - Shutterstock
Conception/ réalisation : Agence Alaric
Conception graphique : Hervé Ridet
Imprimerie : Caiiman
Document non contractuel, sous réserve d'erreurs typographiques
Toute reproduction éventuelle, même partielle, est interdite sans l'autorisation express de l'Agence Alaric



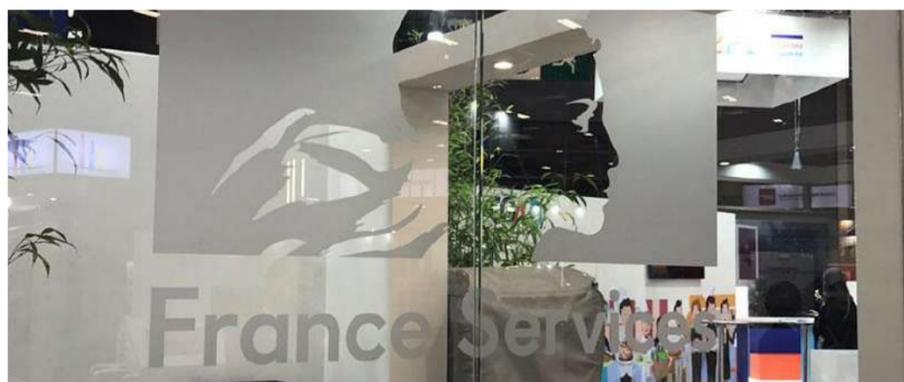
LA RECONQUÊTE DU CENTRE-VILLE



SIGNATURE DE LA CONVENTION « Petites Villes de Demain »

Initié par l'Etat pour redynamiser les villes de moins de 20 000 habitants, le dispositif **PETITES VILLES DE DEMAIN** a pour ambition l'amélioration de la qualité de vie des habitants et l'accompagnement des collectivités dans des trajectoires dynamiques et écoresponsables.

Retenue par l'Etat en décembre 2020, Lézignan-Corbières ayant prouvé sa fonction de centralité et son rayonnement territorial, a pu co-signer en 2023 la convention cadre avec l'Etat, la Région et la Banque des Territoires. La phase opérationnelle des actions de restructuration et de développement a été dès lors lancée. Malgré la paupérisation de la population, un habitat très dégradé et souvent vacant, des espaces publics à requalifier, un PPRI très contraignant qui la pénalise fortement, ce programme devra permettre de relancer l'attractivité de notre Ville et de valoriser nos atouts, une ville à taille humaine, des éléments architecturaux typiques et une réelle dynamique économique.



La Maison France Services

Pour répondre de façon pragmatique à la disparition des services publics dans les petites villes, nous avons rapidement fait la demande de la création d'une MAISON France SERVICES au sein de notre cité. Dès février 2022, les citoyens ont eu accès dans un même lieu central (place Cabrié) à neuf services (CAF, CPAM, MSA, France Travail, DDFIP, Conseil départemental d'accès au droit, la Poste, l'assurance retraite, l'agence nationale des titres sécurisés). Le personnel dédié conseille et oriente les personnes qui viennent quotidiennement demander une assistance administrative.

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 13h30 à 17h30
Mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30



REDONNER VIE AU CŒUR DE VILLE 1ère phase, le Cours de la République

Lors de la présentation de notre programme aux électeurs, nous avons constaté un centre-ville qui s'appauvrit, qui se désertifie avec des commerces qui peu à peu disparaissent et des chalands qui se font rares.

Aussi, dès le début de notre mandat, nous avons eu pour ambition de redonner vie au cœur de notre cité dont l'axe majeur est la circulade, marqueur historique de nombreuses communes audoises.

Ce vaste chantier que nous nous sommes employés à imaginer, à conceptualiser, à budgéter, à financer et enfin à lancer est essentiel pour l'amélioration du cadre de vie des Lézignanaises et des Lézignanais.

La 1ère phase, la réhabilitation du cours de la République, épiscentre de la vie commerciale, culturelle et administrative de notre ville a débuté au 4ème trimestre 2023 et se poursuivra jusqu'au 4ème trimestre 2024.

Notre objectif a été de concevoir un aménagement durable, accueillant et vivant qui incite à la déambulation et à la convivialité tout en favorisant la vie commerciale et festive.



Cette première phase sera suivie de 3 autres qui amèneront à la rénovation du boulevard Marx Dormoy, du boulevard Gabriel Péri et du Cours Lapeyrouse et ainsi à la réhabilitation complète de la circulade.

Le cœur de ville prendra alors toute sa place et s'ouvrira pleinement à l'ensemble du territoire.



QUELQUES CHIFFRES

Travaux de réhabilitation du réseau EU et renouvellement réseau AEP du cours de la République

Maître d'œuvre ARTELIA montant total : 29 961 € TTC
Montant total des travaux montant : 473 745 € TTC

Récapitulation générale de l'aménagement du cours de la République

Maîtrise d'œuvre montant total : 138 754 € TTC
Montant Total de l'aménagement : 1 731 906,54 € TTC

Equipe sélectionnée après concours :

- Paysagiste Mandataire UN POUR CENT PAYSAGES
- Ch. Maisonneuve & E. Hanrot, Paysagistes D.P.L.G
- BET VRD GAXIEU, N. Abel
- Architecte urbaniste RAYSSAC, Audrey Rayssac





LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Dès 2020, nous avons constaté des situations de logements insalubres qui présentaient un risque pour la santé des occupants. Il nous est apparu important de lutter contre l'habitat indigne en nous appuyant sur la loi ALUR* (loi Accès au Logement et Urbanisme Rénové) ou loi Duflot II du 24 mars 2014. Elle vise à favoriser l'accès au logement, à réglementer les locations, notamment en luttant contre la mise en location de logements inadéquats.

Nous avons donc mis en place le permis de louer qui autorise les communes à vérifier la qualité des logements proposés et à attribuer une autorisation préalable de mise en location d'un bien immobilier. Nous pouvons ainsi mieux contrôler le marché locatif et détecter plus rapidement les « marchands de sommeil ». En outre, ce dispositif contribue efficacement à stabiliser les quartiers en réduisant les problèmes liés à la dégradation de l'habitat.

2020-2023 : 768 demandes

318 jugées favorables et 457 sous réserve de travaux de mise en conformité.

UN PATRIMOINE ANCIEN, UNE PLUS-VALUE À TRANSMETTRE

Au-delà de la circulade typique de nos communes languedociennes que nous nous employons à réhabiliter, nous avons un centre ancien au cœur duquel se trouve l'église St Félix. Cet édifice culturel du XII^{ème} et monument lézignanais que nous devons rénover si nous voulons qu'il continue à traverser les siècles.

Toutes les maisons préemptées ont été rachetées afin de permettre d'ouvrir ce quartier et de le végétaliser.

Pour ce qui concerne l'église, le travail de préservation du patrimoine auquel nous nous étions engagés est bien avancé. Le toit de la sacristie a été rénové, les 6 chapelles et l'orgue sont enfin dignement éclairés grâce à la mise en place de projecteurs LED.

Après avoir fait établir un diagnostic bâtimentaire par un architecte du Patrimoine, le cabinet Serra de Carcassonne, nous prévoyons de réhabiliter le beffroi et de réinstaller les 4 cloches.

Budget prévu 130 000 €

LA RÉFECTION DE LA VOIRIE COMMUNALE

Un certain nombre de rues devenaient peu carrossables, nous avons donc décidé de remettre à neuf plusieurs voies fortement fréquentées

- Chemin de la Roumenguière : 57 000 €
- Chemin de Pugnaud à Belle-Isle : 132 000 €
- Rue Gérard Philippe : 41 400 €
- Avenue Léo Lagrange (pour partie) : 30 300 €

Nous avons également aménagé le Rond-point Rody pour 19 400 € et le boulevard Ferdinand Buisson pour 14 200 €.

De plus nous avons procédé à la réfection du pluvial de la Cave Coopérative pour un coût de 63 900 €.

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Michel Masuyer, adjoint en charge de la Lutte contre l'habitat indigne
 Alain-Marc Garcia, adjoint en charge du Patrimoine
 Guy Vives, adjoint aux Services techniques
 Fabrice Casteleyn, délégué aux grands projets
 Martine Jaffus, déléguée au dispositif « Les Petites Villes de Demain »



LA SÉCURITÉ

Un des thèmes majeurs plébiscités par les Lézignanais.



LA POLICE MUNICIPALE

2020 : 12 PM + 1 ASVP + 6 médiateurs soit un effectif de 19
2023 : 15 PM + 2 ASVP + 5 médiateurs dont 2 femmes soit un effectif de 22

SON RÔLE

- La police municipale représente le Maire, donc la tranquillité publique.
- La gendarmerie représente l'Etat, donc l'ordre public.

La gestion des agents et l'utilisation des moyens dédiés ont été reconsidérées afin d'optimiser la présence et le contrôle sur la voie publique. Toutes les tâches administratives telles le vaguemestre et la production des documents d'identité sont désormais confiées au service administratif de la mairie.

En centre-ville, il y a une patrouille pédestre et sur les extérieurs une patrouille sur roues.

SES MISSIONS

- La gestion des lieux publics avec la lutte contre les troubles de la voie publique et la surveillance des pôles de rassemblement, foires, marchés, manifestations.
- La sûreté des biens et des personnes.
- La sécurité avec notamment le contrôle des sorties d'école, la sécurisation des voies de circulation (excès de vitesse, stationnement) et une meilleure maîtrise des nuisances sonores grâce à l'utilisation du sonomètre récemment acquis.
- La salubrité en agissant contre les dépôts sauvages.
- Pour permettre une plus grande présence sur le terrain, l'amplitude horaire des rondes 7j/7 a fortement augmenté :
 - En hiver de **7h à 20h30**
 - En été de **7h à 0h30** (hors manifestations)

Depuis janvier 2023, des missions **d'ilotage** ont été mises en place. Elles assurent une meilleure proximité avec la population. Une patrouille couvre régulièrement 7 secteurs prédéfinis, correspondant à ceux des référents de quartiers.

Son rôle :

- Maintenir le lien avec la population.
- Sécuriser les quartiers.
- Contrôler les incivilités.

LA VIDÉO-SURVEILLANCE

La vidéo-surveillance dissuade les actes délictuels et renforce la sécurité publique. Elle permet une identification plus rapide des délinquants et facilite l'intervention des forces de l'ordre. Les biens et les personnes sont ainsi mieux protégés. Pour ce faire, la ville a investi, entre 2020 et 2023, 84 450 € sur des équipements plus performants, dont l'installation de 7 caméras de vidéo-surveillance supplémentaires, soit un total de 66 éléments de ce matériel à ce jour en service.

Plusieurs sites sensibles sont désormais couverts :

- Parking du cimetière (1)
- Parking de la gare (1)
- Cité la Source (1)
- Carrefour D6113/route de Roubia (1)
- Aéroport (3)

LA MÉDIATION

Axe important de la sécurité que nous avons priorisé.

L'écoute, le dialogue sont garants d'une meilleure prise en charge des problèmes rencontrés par les familles, notamment ceux liés aux violences intra-familiales. C'est d'ailleurs pour optimiser cette mission que 2 personnels féminins ont été recrutés et que tous les agents suivent une formation continue pour une meilleure appréhension de ce type de problème.



LA PROPRETÉ - LA RÉSERVE COMMUNALE



LA PROPRETÉ

Une ville propre, c'est l'affaire de tous.

En 2020 : 70 dépôts sauvages constatés
En 2023 : 35 dépôts sauvages constatés (soit une diminution de 50 %) et 10 % de contrevenants verbalisés suite à des actes d'incivilité récurrents.

Dès 2020, l'équipe municipale a créé la Brigade verte composée d'un ASVP et d'un agent technique afin de ramasser les déchets sur la voie publique hors collecte traditionnelle, de contrôler la bonne application du tri sélectif et de prévenir tout dépôt sauvage. Chaque citoyen a été informé des règles à respecter en matière de tri et des moyens mis en place par la ville en collaboration avec la CCRLCM pour faciliter la collecte (flyer «Ensemble Trions»).

En 2022, face à la réduction du nombre de passages de ramassage des ordures ménagères par la CCRLCM et la fermeture de la déchèterie le dimanche, la commune a mis en place une collecte supplémentaire le samedi afin d'éviter l'amoncellement de déchets sur les espaces publics le week-end.

En 2023, il a été décidé de déployer un service de ramassage des encombrants tous les jeudis matin pour les Lézignanais ayant des difficultés à se déplacer (s'inscrire auprès de la mairie).

Investissement en matériels pour l'entretien des espaces publics : BUDGET 278 720 €

2 camions bennes - Tondeuse autoportée - Nettoyeuse haute-pression - 1 camion électrique - Balayeuse de trottoirs.



LA RÉSERVE COMMUNALE

Les comités communaux des feux et forêts et la réserve communale de la sécurité civile ont fusionné pour donner la Réserve Communale. Ses missions principales sont la prévention des incendies, des inondations et autres cataclysmes.

Sa composition :

- Des salariés saisonniers
- Des bénévoles (en 2021/2022 15 assidus sur 35 inscrits)

Son rôle pour la prévention des incendies :

- Circonscrire les départs de feux grâce à l'intervention du Dangel (formation des bénévoles à sa conduite). Il est à préciser que la réserve communale n'est compétente que pour les départs de feux d'une superficie maximale de 10 m², au-delà c'est du ressort des pompiers.
- Guider les pompiers et gérer l'intendance lors de leurs interventions.

Entre le 15/06 et le 15/09, sont exécutées des patrouilles d'une dizaine de bénévoles de 12h à 20h ou 22h selon les risques.

Monsieur Max VALETTE est le référent, il est secondé par Messieurs Christian Contiès et Jacques Pollus.

En 2023, une ligne budgétaire a été dédiée à la Réserve Communale.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Un Plan communal de Sauvegarde (PCS) est un outil de gestion des risques majeurs au niveau local. Ce plan vise à organiser la réponse de la commune face à une situation de crise (catastrophes naturelles, chimiques, etc...) en définissant les actions à mener pour assurer la protection des populations, la gestion des secours et la continuité des services essentiels. Le PCS comprend notamment des mesures d'alerte, d'évacuation, d'hébergement d'urgence, de secours et de rétablissement des activités.

Dans le cadre du PCS, la ville est désormais divisée en 2 secteurs, deux groupes électrogènes sont donc nécessaires. Le premier est remis dans les locaux des services techniques, le second récemment acquis par la municipalité est positionné au niveau du Lycée Rosa Park.

L'ÉLU À VOTRE ÉCOUTE

William Combes, adjoint à la Sécurité, la Police municipale, la Médiation, la Réserve communale



LA SANTÉ

LA SANTÉ, LE SOCIAL, LA SOLIDARITÉ, le triptyque du bien vivre dans la cité

2020 -2021, la gestion du Covid

Plusieurs actions ont été menées durant la pandémie pour protéger la population

- Embauche ponctuelle de 12 personnes pour l'entretien cantine et des écoles.
- Centre de vaccination ouvert Salle Pelloutier dès le 1/03/2021.
- Fourniture de masques aux écoles maternelles et primaires privées et publiques de la ville.

LA SANTÉ

La lutte contre la désertification médicale

Avec l'ARS et la CCRLCM, la ville a signé une convention pour un contrat local de santé avec l'embauche d'un coordinateur local de santé, le financement est tripartite avec un emploi à mi-temps pour la ville et à mi-temps pour l'intercommunalité.

Sur Lézignan-Corbières, il doit promouvoir la prévention au niveau de la santé.

Face au désert médical qui se dessine pour notre ville et ses alentours, il a été décidé, en partenariat avec la CCRLCM, de créer un centre de santé qui devra accueillir des médecins salariés. Dans ce cadre, la ville met à disposition un terrain de 1700 m² près de l'hôpital, derrière le centre ophtalmologique. Ainsi, il y aura sur la ville un pôle médical complet.

Le maintien de l'hôpital

La ville a plaidé et obtenu une direction commune avec Narbonne permettant ainsi un plus grand panel de consultations spécialisées et une plus grande mobilité des professionnels en cas de nécessité.

L'installation de défibrillateurs

La ville était très en retard sur la mise en fonction de ce type d'équipement. A ce jour, 16 défibrillateurs ont été positionnés dont 12 dans les bâtiments communaux et 4 dans l'espace public.

Engagement financier 30 K€.

Création d'une mutuelle communale, MUTUALIA



Une mesure de santé en faveur du pouvoir d'achat avec une couverture à tarifs réduits.

LEZI CONSEILS

Permanences de 9h à 12h, le 2ème vendredi du mois
Tél. 0475646363 – laverre.anais@mutualia.fr

Organisation d'un forum santé à destination des écoliers



En mai 2023, mise en place d'un événement ludique et pédagogique à destination des enfants des écoles maternelles et primaires de la ville (grandes sections de maternelles).

Les partenaires : SIST - CPAM - LIGUE CONTRE LE CANCER- ADVA - NAVARRO ET DESCHAMPS DIETETIQUE - CROIX ROUGE - PMI - CSPA - MJC

Les thèmes traités lors de cette première édition ont été l'hygiène, la nutrition, l'hygiène bucco-dentaire, le soleil, le tabac, le handicap visuel, les gestes de 1er secours, la puberté et le sport-santé.

La dernière édition a eu lieu en mai 2024 avec pour thème le sommeil et les 5 sens.

Des campagnes de prévention

Sont organisées tout au long de l'année telles Octobre Rose - Sensibilisation au tabagisme, au diabète, etc ...



LE SOCIAL - LA SOLIDARITÉ



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

La réactivation du Planning familial

Il avait disparu du département et nous avons œuvré pour qu'il puisse revenir en terre lézignanaise. Le Planning familial a pour objectif d'informer sur la maîtrise de la fécondité, de donner accès aux moyens de contraception et à l'IVG et de lutter contre le SIDA et les IST.

LA CRÉATION DE LEZI CONSEILS

Afin de répondre aux questions pratiques que tout citoyen peut se poser et lui apporter les conseils nécessaires, nous avons ouvert un centre d'informations qui regroupe un grand nombre d'organismes tels :

- Défenseur des droits
- Prévention commerce
- Accueil info addiction
- ADIL (Agence départementale d'information pour le logement)
- Opération Façade
- BGE
- Syndicat CGT
- ADVA (Association des déficients visuels de l'Aude=
- ANVA (Association narbonnaise d'aide aux victimes)

Informations : Mairie de Lézignan-Corbières tél. 04 68 27 10 32



LA SOLIDARITÉ

L'accompagnement des Seniors

Nous avons donné notre accord pour la construction d'un EPHAD privé, cela permettra de disposer de 100 lits supplémentaires avec un secteur fermé et de créer 50 emplois.

Les Lézibons

2150 personnes de 70 ans et plus en sont bénéficiaires. 15 € à dépenser chez les commerçants de Lézignan-Corbières, soit un budget de 32 250 € réinjecté sur la ville.

La lutte contre les violences intrafamiliales

- **Mise à disposition par la ville de 3 logements**
Ces lieux de répit permettent un accueil ponctuel et la mise en sécurité de personnes en situation précaire, notamment lors de violences intrafamiliales.
- **Intervenante sociale police gendarmerie**
Mise en place par le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles).
- **Sensibilisation aux violences intrafamiliales**
Diffusion à grande échelle du Violentomètre et des numéros d'urgence. En 2022, sur les sacs à pain de toutes les boulangeries de la ville. En 2023, sur les sacs à pharmacie.
- **Formation à la prise en charge des victimes de violences des médiateurs et des policiers municipaux par la gendarmerie.**

Sensibilisation au handicap

Accueil du 21ème Tour de l'Aude Handisport le 13/09/2023 (mise à disposition du boulodrome et petits déjeuners).

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Christine Bénet, adjointe à la Santé, au Handicap et à l'Insertion
Alain-Marc Garcia, adjoint à la Vie des Seniors
Mireille Santini, déléguée aux Affaires sociales et au Logement

L'ÉDUCATION, UNE PRIORITÉ

« *L'éducation est l'arme la plus puissante que vous puissiez utiliser pour changer le monde.* »
Nelson Mandela

À notre arrivée aux affaires en 2020, nous avons constaté des résultats scolaires inférieurs aux moyennes départementales, régionales et nationales et un absentéisme important (20 % des élèves).

Au vu de ce constat, nous avons décidé d'agir. A force de travail, Lézignan-Corbières a pu intégrer, en 2023, le **programme CITES EDUCATIVES**. Il est à noter que notre commune est la seule du Département à bénéficier de ce dispositif.

Depuis 2014, Lézignan-Corbières est entrée dans le cadre de la **POLITIQUE DE LA VILLE**. Son quartier prioritaire concerne tout le centre-ville, soit 3 000 habitants et les actions principalement menées dans le cadre de ce dispositif ont pour objet l'éducation et le bien-vivre ensemble. Ce programme de l'Etat français a pour but de favoriser des actions visant à revaloriser certains quartiers urbains dits « sensibles » et à réduire les inégalités sociales.

Pour notre commune, le premier Contrat de Ville date de 2015 après que le centre-ville a été classé « quartier prioritaire » par arrêté ministériel de 2014, en cause le revenu moyen particulièrement bas (environ 1 000 €/mois) des habitants et un taux de chômage singulièrement haut (60 % alors qu'il est de 50 % sur le reste de la commune). Le constat est clair, nous avons une population dite « pauvre ».

Malgré le nombre croissant d'entreprises qui s'installent, les Lézignanais ont du mal à trouver un emploi à cause d'un déficit criant de formation. C'est pour cette raison que les principales actions à mener sont en faveur de l'éducation scolaire et extra-scolaire afin de mettre un terme à ce frein à l'embauche dont sont victimes nos concitoyens.

Le 1er Contrat de Ville devait s'arrêter en 2020, mais il a été prolongé et un second est en cours de construction pour la période 2024-2030. Il faut malgré tout mener un combat permanent contre l'échec scolaire et le manque de formation de nos jeunes. C'est la raison pour laquelle, je me suis battu pour intégrer le dispositif LES CITES EDUCATIVES, alors qu'à priori nous n'aurions pas dû, n'étant pas classé en REP (Réseau d'Education Prioritaire).
Budget alloué par l'Etat dans le cadre de ce programme : 130 000 €

LES CITES EDUCATIVES, UN LABEL D'EXCELLENCE



Ce label vise à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il consiste en une **grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville** : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

Dans le cadre de l'intégration à ce programme ambitieux d'accompagnement, il a par ailleurs été tenu compte des enjeux d'aménagement du territoire et du volontarisme des élus locaux. D'autre part, les moyens supplémentaires affectés par l'État n'ont été accordés qu'aux territoires éligibles où les acteurs ont proposé une stratégie ambitieuse et partagée, avec une collectivité cheffe de file, ici la ville de Lézignan-Corbières.

L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.

Les trois grands objectifs qui guident l'ambition des Cités éducatives sur le terrain, sont :

- Conforter le rôle de l'école.
- Promouvoir la continuité éducative.
- Ouvrir le champ des possibles.



Au mois d'octobre 2023, le comité de pilotage a réparti les projets proposés par des acteurs tels la MJC de Lézignan-Corbières, PEPS Aude, les Petits Débrouillards, les Compagnons bâtisseurs ou encore FACE Aude et bien d'autres entre les deux enjeux majeurs :

■ 82 % la lutte contre le décrochage

Exemples d'actions

- Coup de pouce clé et clem, soutien à la lecture, l'écriture et les mathématiques du CP au CE1 (PEPS Aude).
- Ateliers CLAS et activités éducatives (PEPS Aude).
- Accueil des scolaires à la Micro-Folie et au Fablab (MJC Lézignan).
- Ateliers ludiques Science et numérique (Les Petits Débrouillards).
- Les cafés parents (Petit à Petit).

■ 10 % le développement des attitudes citoyennes

Exemples d'action

- **Le parcours de la citoyenneté** est mis en place depuis 2021 par le service Culture de la ville et ses nombreux partenaires (Associations patriotiques, Gendarmes de Cœur, MJC, CCRLCM, Espace Gibert, Ciném'Aude...). Un programme centré sur les valeurs de notre République avec des expositions pédagogiques et virtuelles, un atelier ludique de lutte contre les discriminations, d'une conférence et de 2 projections de films. La fréquentation de plus de 900 visiteurs dont 600 élèves prouvent l'appétence des jeunes générations pour ces moments d'échanges sur la citoyenneté et la force de la démocratie.
- Etres humains vivre ensemble à Lézignan, action en direction des collégiens (Les Petits Débrouillards).

Budget supplémentaire à celui de la Politique de la Ville alloué par l'Etat : 130 000 €

LA RÉNOVATION DES ÉCOLES

L'accueil des écoliers dans des lieux sécurisés et attrayants est un sujet majeur et complémentaire de l'ambition éducative mise en place et des sommes conséquentes ont été engagées sur ce poste.

En 2023, il a été procédé à la réfection de la toiture de l'école Frédéric Mistral, ce chantier devenait une urgence. Mais, au vu des rénovations importantes à entreprendre sur tous les bâtiments scolaires, ce patrimoine communal ayant été laissé depuis trop longtemps sans investissement, je travaille avec mon équipe à la mise en place d'un projet en cohérence avec notre volonté de valorisation de l'école, **la cité scolaire**. Les écoliers ont besoin d'un lieu fonctionnel, confortable et innovant dans un cadre agréable pour suivre dans les meilleures conditions qui soient un parcours éducatif valorisant.

Montants des travaux sur les écoles

2020	63 212 €	travaux sur l'école élémentaire Marie Curie.
2021	7 632 €	travaux sur les écoles maternelles Alphonse Daudet et Françoise Dolto.
2022	20 502 €	huisseries sur les maternelles - début toiture à l'école élémentaire Frédéric Mistral.
2023	358 614 €	toit + toit terrasse école Frédéric Mistral, remplacement jeux école maternelle Alphonse Daudet, création préau école maternelle Françoise Dolto.

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Dominique Jolis-Pailhiez, adjointe aux Affaires scolaires et à la Petite Enfance
Michel Masuyer, adjoint au Monde patriotique
Sabrina Fito, adjointe à la Jeunesse
Thierry Caumeil, délégué à l'Education

LE CADRE DE VIE

Toutes nos projets et nos engagements n'ont de valeur que s'ils aident à tisser des liens, à améliorer la cohésion et à permettre à chacune et chacun de trouver sa place dans la cité. C'est l'enjeu fondamental de toute notre action.

LA REVITALISATION DE L'ESPACE COMMERCIAL ET ARTISANAL

Des conditions d'installation avantageuses

La municipalité aide à l'installation de commerces et d'artisans en centre-ville, sur le périmètre qui va de la Poste jusqu'à la station Total et sur les 2 côtés de la D6113.

Nous attribuons 3 000 € avec 1 500 € au dépôt du dossier et 1 500 € à la date anniversaire de l'installation.

Les dossiers sont instruits par une commission

En 2023, nous avons accueilli 10 nouveaux commerçants.

Création du Marché des créateurs

Afin de dynamiser l'hyper centre, nous organisons le samedi matin, d'avril à octobre, un marché complémentaire de celui emblématique du mercredi. Il met à l'honneur des artisans et de producteurs locaux.

Mise en lumière de nos vins et nos vignerons



En 2023, nous avons organisé la 1ère Fête des Vendanges qui a regroupé tous les vignerons de notre ville. Ils ont pu faire découvrir leurs produits autour de mets proposés par les restaurateurs et traiteurs locaux. Une belle fête qui a ravi les Lézignanais et qui s'ancre pour de nombreuses années dans le paysage festif de notre ville.

FÉDÉRER AUTOUR D'ÉVÉNEMENTS FESTIFS

Dès 2020, nous avons souhaité rassembler les Lézignanais et Lézignanaises autour de manifestations intergénérationnelles qui favorisent les échanges et donnent le sourire à toute la famille.

- **Halloween** pour les enfants, au moment des vacances de Toussaint, (en 2023 1500 personnes).
- **Les Féeries de Noël**, notre ville s'habille de lumière pour accueillir le Père Noël durant les fêtes de fin d'année.
- **Les Lézivales**, une ambiance musicale de grande qualité avec des concerts gratuits qui de juillet à août réunissent toute la famille. 2024 sera la 4ème édition.



LE MONDE ASSOCIATIF, VECTEUR DE COHÉSION ET D'ÉMANCIPATION



Qu'il s'agisse de sport, de culture ou de loisirs, les associations sont le moyen par excellence d'intégration à la vie de la Cité. Afin de valoriser et mettre en lumière les bénévoles et les adhérents qui les font vivre, nous avons créé deux rendez-vous qui sont devenus incontournables :

- **Le Forum des Associations**, dont la 4ème édition aura lieu en 2024. Il regroupe 120 associations qui viennent présenter leur activité.
- **Le Trophée des Sports**, créé en 2023.

Il récompense les nombreux sportifs qui se sont distingués au cours de l'année écoulée et les bénévoles qui les encadrent.

Ainsi en 2023, nous avons soutenu 71 associations pour un montant global de 561 560 €.

ENTRETIEN ET RÉNOVATION DES STRUCTURES SPORTIVES ET CULTURELLES

- **La piscine**, budget 1.5 M€. Réhabilitation et mise aux normes avec notamment le remplacement de toutes les canalisations, le changement du système de filtration, la création d'un fond plat et la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

- **Le parcours Vita** totalement révisé, budget 30 000 €.

- **La création de 2 cours de Padel**, budget 130 000 €. A la demande du TCL, pour un meilleur développement de leurs activités.

- **Le gymnase Léo Lagrange** Remise en conformité du terrain de mini basket et rénovation des sanitaires.

- **Le Cinéma le Palace** Le confort des spectateurs a été grandement amélioré grâce à l'installation de nouveaux fauteuils à l'assise plus large et plus profonde et la pose d'un nouveau revêtement de sol.

- **La rivière du jardin public**, budget 195 K€ Rénovation du circuit de l'eau et aménagement.



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Sylvie Danré, adjointe au Commerce et à l'Artisanat
 Sabrina Fito, adjointe aux Animations, à la Culture et à la Jeunesse
 Guy Vivès, adjoint aux Services techniques
 Bérangère Lécéa, adjointe aux Associations
 Didier Julian, délégué au Sport

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le mieux-vivre n'a de valeur que dans la proximité

Conformément à notre engagement de campagne, nous avons souhaité une participation active des citoyens. Grâce aux échanges, aux partages d'idées et aux retours d'expérience que nous comptons avoir avec chaque Lézignanais, nous pourrions améliorer ensemble le quotidien de chacun et l'action publique.

LES RÉFÉRENTS DE SECTEURS

Afin de favoriser la démocratie et permettre aux habitants de proposer des idées et des suggestions, pour améliorer le vivre ensemble, embellir et moderniser la ville, nous avons procédé à un découpage de la ville en 7 secteurs et avons choisi 26 référents bénévoles qui en sont issus.

• LEURS RÔLES

Recueillir et transmettre les informations aux adjoints et conseillers municipaux.

Informers les habitants sur les projets en cours ou à venir.

• LEURS DOMAINES D'INTERVENTION

Les dégradations et incivilités

La propreté et l'embellissement des lieux.

Le stationnement et la circulation.

Les travaux, l'éclairage public, la voirie.

LES CONCERTATIONS CITOYENNES

En respect de nos engagements 2020, nous initiions des consultations citoyennes lors de mise en place de projets structurants pour la ville. Notre volonté est que chacun puisse s'exprimer, apporter sa vision et faire part de ses remarques.

Concertation citoyenne n° 1

Notre volonté a toujours été de redonner vie au cœur de notre ville, c'est pourquoi nous avons engagé un vaste chantier de rénovation urbaine avec la réhabilitation du cœur de ville et plus particulièrement de la requalification du cours de la République. Néanmoins, étant conscients des enjeux urbanistiques, financiers et sociétaux que représente un tel programme, nous avons souhaité diffuser un questionnaire auprès de la population afin que ce projet soit enrichi et réponde au mieux aux attentes des Lézignanais.



LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Afin de prolonger les concertations citoyennes, nous nous étions également engagés à proposer aux citoyens des réunions publiques qu'elles soient tout public ou catégorielles.

Pour la mise en place de notre projet « Rénovation Centre-Ville », nous en avons proposé 3 dont 2 avec les acteurs professionnels directement impactés (commerçants, artisans).

LA COMMUNICATION

Pour intensifier le lien avec les citoyens, la communication est un élément essentiel. Afin de la renforcer, nous avons mis en place plusieurs outils.

• **Lézignan Magazine**, le bulletin municipal semestriel qui rend compte de l'action de la municipalité.

• **La Lettre du Maire**, plusieurs fois par an, pour traiter de questions spécifiques.

• **Concertation Citoyenne**, dans le cadre de la démocratie participative lors de la mise en place de projets structurants qui impactent directement la vie des Lézignanais.

• **Le site internet**, totalement relooké et d'une ergonomie plus agile. www.lezignan-corbieres.fr

• **Lézi'app**, la nouvelle application numérique, mobile et complète qui informe et alerte en temps réel (application à télécharger)

• **Les réseaux sociaux**, sources d'information incontournables, Fb et Instagram sont alimentés régulièrement.

<https://www.facebook.com/villedelezignancorbieres/>

<https://www.instagram.com/villedelezignan/>

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Guy Vivès, adjoint à la Démocratie participative

Sabrina Fito, adjointe à la Communication

Dominique Jolis, délégué à la Citoyenneté

Daniel Larrigole, délégué à la Vie des quartiers

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fortement mobilisée, la ville de Lézignan-Corbrières n'a pas les moyens de résoudre seule tous les problèmes liés à la protection de l'environnement, la gestion de l'énergie et de l'eau.

L'EAU

Nous avons fait appel à notre partenaire Véolia qui a mis en place un Fonds pour le développement durable. Il nous permet de financer des actions en faveur des économies en eau, action cruciale dans nos territoires qui subissent de plein fouet le réchauffement climatique et la pénurie dramatique qui en découle.

En 2022, les interventions sur 112 km de linéaire inspectés, nous ont permis d'économiser pas moins de 35 790 m³ d'eau.

Afin d'intensifier cette gestion de l'eau, en 2023, nous avons installé :

• La télérelève afin de facturer la consommation réelle d'eau de chacun et de détecter les fuites réseau éventuelles.

• Des compteurs de sectorisation qui identifient précisément les réseaux défectueux et améliorent la réactivité d'intervention.

• Des puces sur les poteaux à incendies afin d'éviter les vols d'eau.

Nous avons également procédé à des travaux d'étanchéité sur la rivière du jardin public après des années de déperdition d'eau.

L'ÉNERGIE

Nous sommes touchés par la crise énergétique et faire des économies n'est plus une option.

Dès l'automne 2022, un plan de sobriété est entré en vigueur avec le diagnostic des bâtiments municipaux les plus énergivores avec l'appui du SYADEN.

Nous avons régulé à 19°C le chauffage des bâtiments municipaux. Concernant l'éclairage, nous avons opté pour l'extinction d'un lampadaire sur deux et pour le remplacement des ampoules existantes par des LED à faible consommation.

Budget du relamping entre 2021 et 2023 : 69 900 €

Economie entre 2022 et 2023 : 23 600 € (malgré l'augmentation du coût du KWheure).

L'ÉLUE À VOTRE ÉCOUTE

Béregère Lécéa, adjointe à l'Environnement et au Développement durable

TRIBUNE LIBRE

Plus que des objectifs, des défis !

En 2020, nous avons souscrit à la vision progressiste de Gérard Forcada pour notre ville, Lézignan-Corbières et nous nous sommes engagés à ses côtés. Nous savions que la tâche serait immense, mais nous étions convaincus qu'avec volonté, rigueur et pragmatisme nous pourrions faire avancer notre ville. Les Lézignanais ont choisi de nous faire confiance et nous nous sommes mis au travail avec comme objectif principal d'améliorer la vie de nos concitoyens. A notre arrivée aux affaires, nous avons découvert l'ampleur du travail à accomplir, cœur de ville à restructurer, bâtiments communaux à rénover, sécurité et salubrité à restaurer, économie locale à relancer, sans parler de la faillite scolaire à laquelle étaient condamnés bon nombre de petits Lézignanais depuis plusieurs années.

Bien sûr, nous nous sommes posé la question de savoir pourquoi Lézignan-Corbières en était arrivée là. Plusieurs facteurs ont probablement joué, une gestion paresseuse des acquis associée à un manque d'ambition, un sectarisme politique sclérosant et une absence de vision pour un développement harmonieux de notre ville.

Malgré ce constat, nous avons décidé de passer outre le droit d'inventaire pour être immédiatement dans l'action. Bien sûr, toutes les mises en conformité qui n'ont pas été faites en temps et heure entravent notre efficacité et retardent nos actions. Bien sûr, nos objectifs se sont transformés en défis. Bien sûr, notre équipe continuera à s'employer sans compter pour que Lézignan-Corbières devienne la ville de tous les possibles.

EXPERIENCE ET PROGRES

Quand on nous a demandé de faire un texte de 266 mots pour ce bulletin municipal, nous avons décidé de parler de la gestion catastrophique des travaux du cours de la république, aggravée par la fermeture du camping municipal. Nous avons prévu de dire la détresse des commerçants et de nos concitoyens devant notre centre-ville en cours de désertification. Mais, aujourd'hui, nous ne pouvons que nous incliner devant la mort d'un homme, tué par balles à Lézignan-Corbières. Rien ne justifie un tel crime.

Nous savons pouvoir compter sur la police et la gendarmerie pour retrouver les coupables, quelles que soient leurs motivations, et les punir.

Dans cette époque particulièrement troublée, les questions de tranquillité publique, des incivilités, de sécurités sont une des préoccupations essentielles de notre population.

Nous savons combien les trafics prolifèrent en générant des profits considérables et des combats de territoire. Plus même, ces trafics se décentralisent dans les villes petites et moyennes dont la nôtre.

Nous savons les conséquences de la misère sociale et des communautarismes dans nos territoires délaissés et tout particulièrement chez nous.

Nous savons la souffrance et la colère des riverains et l'inquiétude de toute la population.

Cela aurait nécessité des moyens supplémentaires pour faire face mais nous constatons, amèrement, que notre maire a été bien peu efficace pour obtenir que soit pris en compte cette réalité lézignanaise alors que le préfet a affecté

2 brigades de gendarmeries supplémentaires dans notre département. Pas chez nous.

Aujourd'hui, un pas a été franchi. Il est encore plus urgent que soient affectés des moyens supplémentaires pour la police et pour la justice.

LES LÉZIGNANAIS DE CŒUR.

« Votre cœur vous joue des tours. Nous avons besoin de faire du lien social. Notre cerveau nous conte des histoires. Le sentiment de ne pas pouvoir affecter notre environnement affecte notre perception. Je ne suis pas responsable de ma première pensée mais je suis responsable de ce que j'en fais. Accepter le débat et doutez de vous. Nous avons besoin des uns et des autres car nous ne pouvons être sachant sur tout. Qu'est-ce que réfléchir si ce n'est qu'une façon élégante de dire changer d'avis. Ne restez pas dans votre bulle et votre cercle de connaissance, allez-vous enrichir d'autre pensée. Si cet effort n'est pas fait collectivement, nous laissons la place à la haine de l'autre. » Albert Moukheiber

A tous les Lézignanais modifications notre esprit afin d'envisager de changer notre ville.

Sophie.Birkener

TRIBUNE LIBRE DE L'OPPOSITION

Conformément aux dispositions de l'article L2121-27 du Code général des Collectivités territoriales, un espace a été réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les textes sont reproduits tels qu'envoyés (aucune correction de quelque sorte que ce soit ne saurait intervenir).

INFORMATIONS UTILES

Mairie

04 68 27 10 32

Gare SNCF

0 800 886 091

La Poste 3631 – 0 890 707 166

Pompiers 18

Samu 15

Gendarmerie 17

Centre hospitalier

04 68 27 79 00

Maison France Services

04 48 22 10 56

Police municipale

42 cours de la République – 04 68 27 00 05

France Travail

4 bis rue Becquerel

Candidat 3949

Employeur 3995

Médiathèque – MILCOM

04 68 33 31 80

Déchèterie intercommunale

04 68 27 64 55

Cimetière

04 68 27 55 40

Piscine

04 68 27 07 50

Maison de Retraite La Capounada

04 68 27 78 00

LES ÉLUS AU PLUS PRÈS DE VOUS

Permanence tous les mercredis de 8h30 à 12h00 sur rendez-vous
Au 04 68 27 10 32 ou par mail : mairie@lezignan-corbieres.fr



LES LÉZIVALES

DU 12 JUILLET au 16 AOÛT
SQUARE MARCELIN ALBERT

LÉZIGNAN-CORBIÈRES

12/07

A PARTIR DE 21H00

1^{ÈRE} PARTIE • GROUPE ZARA BROWN

WILL BARBER

26/07

A PARTIR DE 21H00

1^{ÈRE} PARTIE • ALEXANDRE JOSEPH - solo guitare/voix

CALI ET LE BIG BAND BRASS

09/08

A PARTIR DE 21H00

1^{ÈRE} PARTIE • BLUE NOTE SISTERS - Gospel

GROUPE OC

16/08

A PARTIR DE 21H00

1^{ÈRE} PARTIE • CLEMENT MASSY - « The Voice » 2024

LES ANNÉES DISCO

JOENICE JAMISON - OTTAWAN - GIBSON BROTHERS - PHILIPPE CATALDO

RESTAURATION SUR PLACE À PARTIR DE 19H00



#LesLézivales

WWW.LEZIGNAN-CORBIERES.FR

ICI, le possible devient réel


Lézignan-Corbières
Capitale des Corbières, Porte du Minervois